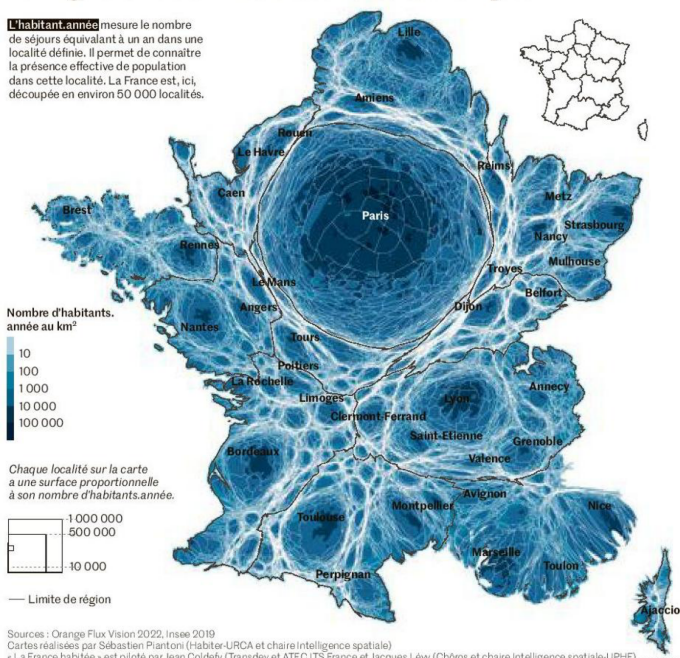
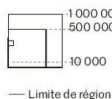


Le magnétisme des villes et des zones touristiques

L'habitant.année mesure le nombre de séjours équivalant à un an dans une localité définie. Il permet de connaître la présence effective de population dans cette localité. La France est, ici, découpée en environ 50 000 localités.



Chaque localité sur la carte a une surface proportionnelle à son nombre d'habitants.année.

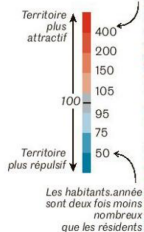


Sources : Orange Flux Vision 2022, Insee 2019
Cartes réalisées par Sébastien Piantoni (Habiter-URCA et chaire Intelligence spatiale)
« La France habitée » est piloté par Jean Coldefy (Transdev et ATEC ITS France et Jacques Lévy (Chôros et chaire intelligence spatiale-UPHF).

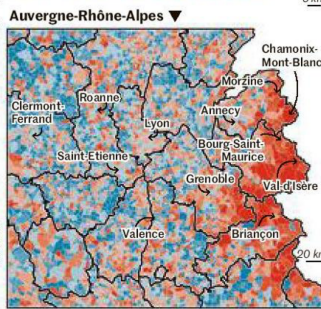
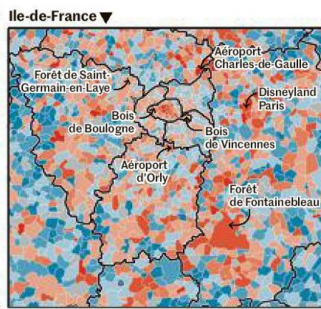
L'indice d'attractivité est le rapport entre le nombre d'habitants.année et le nombre de résidents qui ont déclaré vivre dans leur résidence principale lors du recensement. Le niveau 100 est le point au-delà duquel l'attraction l'emporte sur la répulsion.



Les habitants.année sont quatre fois plus nombreux que les résidents



Les habitants.année sont deux fois moins nombreux que les résidents



Jean Coldefy et Jacques Lévy Habiter, ce n'est pas seulement résider

Le spécialiste des mobilités et le géographe présentent une étude qui mesure la présence réelle de la population sur le territoire et permet de saisir, à une échelle très fine, ses différents degrés d'attractivité

Qui habite où ? La réponse à cette question élémentaire était, jusqu'ici, loin d'être simple. On sait où les gens résident, grâce aux recensements. On sait aussi dans quelles communes ils travaillent, mais les déplacements professionnels, le temps partiel et le télétravail ne sont pas encore bien mesurés, tout comme les rythmes journaliers. Les enquêtes de mobilité donnent, sur des échantillons restreints, des informations à des échelles très larges. Ainsi, nous sommes incapables aujourd'hui de connaître précisément les déplacements, ce qui rend, par exemple, les politiques de mobilité particulièrement difficiles à élaborer.

Les enquêtes sont riches mais souvent floues dans le détail. Les données numériques massives sont, elles, plus précises et représentatives à des échelles fines mais moins riches. La rencontre de ces deux critères – richesse et précision – permet aujourd'hui d'assurer une rupture majeure dans la connaissance de la géographie de l'occupation des lieux. C'est ce que le projet La France habitée, porté par une équipe pluridisciplinaire, a permis de réaliser depuis le début de l'année 2022, en conjuguant le traitement de données des réseaux téléphoniques et des données statistiques.

Les informations des réseaux mobiles permettent de dire, avec une fiabilité d'un très bon niveau et une grande précision spatiale et temporelle, comment sont peuplées à tout instant les milliers de localités qui constituent un pays comme la France. Et ce, bien sûr, en respectant l'anonymat et la vie privée de ces habitants.

Pour tirer le maximum de ces données, qui couvrent la période août 2019-février 2023, notre équipe a défini un indicateur, l'« habitant.année », qui équivaut à la présence effective de personnes sur un lieu. On calcule, dans

chacune des 50 000 petites unités géographiques (donc à une échelle bien plus précise que les communes dans les zones les plus denses), combien de personnes y ont séjourné en moyenne sur toute l'année. En effet, habiter, ce n'est pas seulement résider. Un individu partage son temps en une multitude de lieux consacrés au travail, aux études, au commerce, aux loisirs, à la détente, aux relations interpersonnelles, développant des programmes d'activités de plus en plus divers et intenses depuis un siècle. Cela est rendu possible par des imaginaires géographiques renouvelés et les ressources de la mobilité.

Logiques centrifuges

Les premiers résultats sont saisissants. On constate que la densité de l'habitat effectif est nettement plus contrastée que ce qu'on observe sur les cartes de population habituelles. Le poids des très grandes villes est plus divers et intenses depuis un siècle. Cela est rendu possible par des imaginaires géographiques renouvelés et les ressources de la mobilité.

On savait que les villes avaient un fort pouvoir d'attraction, mais on ne savait pas le mesurer de manière précise et globale : cette difficulté est désormais résolue, et cela ouvre la porte à de nombreuses analyses complémentaires. Nous avons, en effet, construit un second indice, estimant l'attractivité hu-

manière par le rapport entre le nombre d'habitants effectivement présents et les chiffres de la population résidente fournis par le recensement. Est ainsi mesurée la propension d'un individu venant de n'importe où sur la planète à se trouver, pour une raison ou une autre, dans ce lieu. Cet indice simple et synthétique prend en compte tous les motifs d'être là plutôt qu'ailleurs et va donc au-delà des seules logiques économiques, à travers lesquelles on aborde souvent l'idée d'attractivité.

À l'échelle nationale, les grandes aires urbaines obtiennent des scores favorables. Inversement, une bonne partie des villes moyennes et petites cumulent une faible attractivité de leurs aires urbaines et de leurs centres. Toute une partie du territoire (en bleu plus ou moins foncé sur les cartes de l'Ile-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes) montre des logiques centrifuges qui donnent une mesure précise des phénomènes qu'on peut approcher par d'autres enquêtes. A l'intérieur des espaces urbains, les zones d'ac-

tivités et les centres commerciaux, mais surtout les hubs et les axes de mobilité, les espaces verts et les parcs de loisirs ressortent sur la carte de l'Ile-de-France.

Enfin, le poids des lieux touristiques apparaît dans toute son ampleur. Les stations des Alpes et les littoraux montrent un niveau de peuplement élevé à l'échelle de l'ensemble de l'année. Ce sont les parties du territoire où, en proportion, l'excédent des habitants sur les résidents est le plus élevé. Nous avons appelé « transurbain » ce type de situation, qui n'est ni suburbaine ni périurbaine, encore moins rurale. Le transurbain exprime avec une grande visibilité les transformations des modes de vie, qui donnent désormais à toutes sortes de mouvements une place majeure.

Prometteuses perspectives

Dans l'ensemble, la France métropolitaine est peuplée de plus de 70,1 millions de personnes (l'Insee dénombre 65,7 millions de résidents pendant la même période), parmi lesquelles près de 5 millions de visiteurs étrangers : travailleurs, vacanciers, frontaliers. Ce dernier chiffre est au moins deux fois plus élevé que ce qu'indiquent les enquêtes sur le tourisme. Cela signifie que la France est, en fait, beaucoup plus attractive qu'on ne pouvait le penser, alors qu'on peut estimer à seulement 800 000 le nombre de Français qui effectuent, de manière symétrique, un court séjour à l'étranger.

Les pays d'origine de ces visiteurs ménagent aussi des surprises. La carte de la « France mondiale » n'est pas celle des lieux d'origine des immigrants (centrée sur l'Europe du Sud, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne) ni celle des touristes d'Europe du Nord qui viendraient chercher le soleil en France. C'est une carte où l'Europe domine, l'est du continent, sans doute rapproché par la guerre en Ukraine, y tenant toute sa place. La

France apparaît aujourd'hui comme une région particulière du « pays » européen.

Ces résultats sont les premiers d'une recherche qui se poursuit. Les croisements avec les données socio-économiques et d'autres analyses ouvrent des perspectives prometteuses : identification précise des flux de mobilité, analyse des rythmes quotidiens, hebdomadaires et annuels, typologie des lieux en prenant en compte la masse et la nature de leur attractivité, redéfinition des aires urbaines, mesure des effets de la pandémie (grâce à la comparaison des données 2022-2023 et 2019-2020).

Ces découvertes invitent à intégrer ces nouvelles informations, en complément de celles dont nous disposons déjà, dans le tableau de bord cognitif de tous les acteurs, élus, techniciens, habitants, qui contribuent à façonner les géographies contemporaines. La France n'est pas peuplée d'individus assignés à résidence. Elle n'est pas une « république du sommeil ». Elle est habitée. Il importe de savoir comment. ■



ON SAVAIT QUE LES VILLES AVAIENT UN FORT POUVOIR D'ATTRACTION, MAIS ON NE SAVAIT PAS LE MESURER DE MANIÈRE PRÉCISE ET GLOBALE. CETTE DIFFICULTÉ EST DÉSORMAIS RÉVOLUE

Jacques Lévy est directeur de la chaire Intelligence spatiale (Université polytechnique Hauts-de-France) et membre du réseau de recherche Chôros et Jean Coldefy est conseiller mobilité du président de Transdev. Ils ont tous deux piloté le projet La France habitée. Ce groupe de travail est également composé de Sébastien Piantoni (Habiter-URCA et chaire Intelligence spatiale), Julien François (Transdev), Jorge Cabrera (Transdev), Stéphane Gallardo (Chôros), avec la participation de Boris Beaudé et Ogier Maitre (université de Lausanne).